

Intitulé du poste	Chef de Département « Coopération et partenariats nationaux & Internationaux »
Positionnement dans l'organisation	Sous la responsabilité du Directeur du Pôle « Coopération & Développement »
Principales missions	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la coopération et du partenariat avec les institutions et organismes internationaux chargés de la lutte contre la corruption ; • Développement de la coopération et du partenariat avec les diverses institutions nationale (Hors politiques publiques et société civile).
Activités et les tâches	<ul style="list-style-type: none"> • Animer les travaux de l'entité coopération au niveau national et international ; • Gérer les relations avec les partenaires nationaux et internationaux et les autres entités de la même direction ; • Suivre et animer la Coopération avec les Organisations Internationales et les institutions nationales ; • Assurer le suivi de la mise en œuvre et des négociations dans le cadre des Accords nationaux en collaboration avec l'entité veille juridique ; • Garantir l'encadrement des travaux de suivi et de développement de la coopération avec les diverses institutions au niveau national et international ; • Identifier les opportunités de financement et le Suivi et évaluation des Projets de Coopération au niveau international: bilatéral et multilatéral ; • Conseiller, informer et coordonner la production et le développement technique de l'entité « Coopération international et national » ; • Déterminer et gérer un budget pour l'entité ; • Garantir le fonctionnement des services support au bénéfice de l'entité ; • Organiser des activités de gestion et d'animation des accords de coopération, et déterminer des mesures correctives, le cas échéant ; • Contrôler les éléments d'activités des intervenants externes pour assurer le développement et l'amélioration des mécanismes de coopération ; • Mettre en place des procédures pour améliorer l'efficacité du travail de l'entité.



Profil du poste

Compétences requises

Compétences techniques

- Contribuer à la conception d'une stratégie de développement de la coopération de l'Instance avec les partenaires nationaux et internationaux ;
- Identifier, à travers différentes sources d'informations sélectionnées, toute nouvelle possibilité de développer des partenariats ;
- Développer un plan d'action pour assurer le suivi de la mise en œuvre des accords de partenariats ;
- Paramétrer des alertes pour suivre l'évolution d'un projet de partenariat ;
- Assurer une veille afin d'identifier tous les partenaires potentiels ;
- Cibler, identifier et prospecter les partenaires potentiels ;
- Animer un réseau de partenaires ;
- Négocier et faire signer des accords de partenariats ;
- Définir la stratégie, le contenu et les axes des programmes de partenariats ;
- Assurer la mise en place des accords et suivre leur évolution dans un Business Plan Partenaires ;
- Analyser les résultats pour évaluer les performances et les retombées de chaque accord ;
- Mettre en œuvre des dispositifs pour le suivi des accords de partenariat ;
- Appliquer les techniques de gestion des accords de partenariat ;
- Récolter et traiter des informations de toute nature sur Internet et sur document écrits ;
- Savoir rédiger et mettre en forme des données (comptes rendus, notes de synthèse, tableaux de bord, etc.) ;
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- Interpréter et synthétiser l'information ;
- Savoir entretenir un réseau de contacts ;
- Maîtrise de l'anglais courant et technique.

Compétences comportementales :

Dans l'exercice de ses activités professionnelles, faire preuve de :

- Sens de diplomatie ;
- Relation avec les autres ;
- Travail en équipe et en réseau ;
- Information et mobilisation ;
- Autonomie ;
- Flexibilité ;
- Sens de l'organisation.

Compétences transversales :

- Communiquer avec les autres ;
- Animer des réunions ;
- Aisance rédactionnelle.

